



Séance plénière du 27 Juin 2022
MOTION PRÉSENTÉE PAR CÉLIA MONSEIGNE,
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DU CANTON NORD-GIRONDE
POUR LES GROUPES
GIRONDE EN COMMUN – Groupe Socialistes et Apparentés, ÉCOLOGIE ET SOLIDARITÉS,
COMMUNISTE GIRONDE

PROFESSIONNELS DU SOCIAL : TISSEURS DE LIEN, PREMIERS DE CORDÉE DE LA FRATERNITÉ

Alors que les urgences ferment partiellement leurs portes, que des services hospitaliers sont empêchés de fonctionner faute d'infirmières, que les services d'aide à domicile peinent à recruter ou que des académies se retrouvent à organiser des *job dating* pour débusquer des enseignants non formés, nous sommes forcés de constater que les métiers du soin demeurent encore des métiers mal considérés et ne suscitent plus l'intérêt de candidat.

Assistante et assistant social, infirmière ou infirmier, sage-femme, auxiliaire de puériculture, auxiliaire de vie sociale ou accompagnant éducatif, aide à domicile, éducatrice ou éducateur spécialisé, monitrice ou moniteur, psychologue ... : Les femmes et les hommes engagés dans ces métiers méritent d'être reconnus. Il nous faut désormais agir sur les causes profondes de cette crise qui tient aussi au sens et à la dignité donnée à la mission par les professionnels.

Dès la préparation du budget 2022, le Département de la Gironde a pris la mesure de la nécessaire revalorisation salariale de l'ensemble de ses agents au travers de deux étapes : l'une au budget primitif, la seconde au budget supplémentaire votée ce jour.

Mais depuis des années, les logiques néolibérales de rentabilité contribuent à précariser l'exercice quotidien de ces professionnels du social mais aussi leur vie hors du travail. Les dernières dispositions successives du Gouvernement n'y changent rien. Au contraire, elles participent à la fragmentation des métiers du social et à la violence symbolique infligée à ces professionnels. Face à la brutalité de l'époque, nous n'avons jamais eu autant besoin de ces professionnels pour créer et resserrer les liens. Les travailleurs sociaux sont les plus grands pourvoyeurs de richesse de notre fraternité et leurs difficultés actuelles doivent toutes et tous nous mobiliser.

C'est pour comprendre et mieux agir en ce sens qu'une mission sera menée dans les prochains mois par des vice-présidents auprès des professionnels du médico-social travaillant dans notre département. Cette phase de concertation doit nous permettre d'interroger la manière dont ils sont formés et accompagnés tout au long de leurs carrières en tenant compte des évolutions des métiers, dont ils sont intégrés à la prise de décision et à la gouvernance des institutions, dont ils sont reconnus pour de réels savoir-faire et dont ils terminent leur carrière.

Face à cette crise du consentement au travail, il est urgent de comprendre et de trouver des réponses pour continuer à assurer nos missions essentielles de service public et de proximité à la population. Parce que le public est le cœur battant du bien commun, du collectif en ces temps de défis environnementaux, sanitaires, sociaux, qui demandent d'avoir une vision, un projet de société global.

Ainsi, nous souhaitons que :

- Les professionnels du médico-social soient au centre des projets structurants des structures qui les emploient, en redonnant du sens à ces carrières et en associant davantage les travailleurs aux prises de décision qui les concernent en s'appuyant sur leur expertise.
- Une rupture soit opérée par l'État avec cette logique néolibérale et comptable, pour remettre des moyens humains et financiers dans les métiers du « prendre soin » : négociation de la convention collective unique, chantier sur le consentement au travail, recrutements massifs, etc.
- La compensation financière des compétences transférées aux collectivités locales soit garantie pour qu'elles puissent assurer correctement leurs missions envers tous les publics.

Prenons soin de celles et ceux qui prennent soin.

MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS.